

Statistique du bétail de boucherie

Description

La statistique mensuelle provisoire du bétail de boucherie recense le nombre et le poids à l'abattage des animaux de boucherie, qu'il s'agisse de gros ou de petit bétail ou de volaille. Seuls les abattages contrôlés effectués dans des abattoirs industriels sont pris en compte, à l'exclusion des abattages à la ferme. Jusqu'en mars 2006, ces statistiques étaient établies par l'Office fédéral de la statistique. Depuis avril 2006, Agristat établit ces statistiques pour le compte de l'Office fédéral de la statistique.

Catégories d'animaux de boucherie : bovins, porcs, moutons, chèvres, équidés (nombre uniquement), volaille.

Variables : nombre d'animaux abattus, poids moyen à l'abattage par catégorie, quantité produite en poids à l'abattage

Au printemps, les statistiques définitives sur le bétail de boucherie de l'année précédente sont publiées. Ces statistiques couvrent l'ensemble de la production de bétail de boucherie. Elles incluent également les abattages à la ferme, les lapins et le gibier.

Méthodologie

La statistique mensuelle provisoire du bétail de boucherie combine les données de la banque de données sur le trafic des animaux (abattages dans les abattoirs, abattages à la ferme) et celles du classement supervisé par Proviande (classification CHTAX et poids à l'abattage). Les animaux abattus à l'étranger proviennent de la statistique du commerce extérieur de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFAC). Les abattages de volailles (nombre d'animaux et poids à l'abattage) sont recensés directement auprès des abattoirs dans le cadre d'une enquête mensuelle.

Les données ne sont collectées qu'au niveau national. Elles incluent les abattages d'animaux provenant de la Principauté du Liechtenstein.

La statistique définitive sur le bétail de boucherie est établie en mars de l'année suivante. 1. La quantité de viande comestible est calculée sur la base des données fournies par le contrôle des viandes (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires). 2. La production de viande issue de l'abattage d'équidés est calculée. 3. Des données sont fournies pour d'autres catégories d'animaux : gibier d'élevage (estimation basée sur diverses sources), gibier sauvage (Office fédéral de l'environnement), lapins (estimation basée sur diverses sources).

Sources

Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDF), abattages à l'étranger ; Proviande, données de classification ; base de données sur le trafic des animaux (TVD), données des abattoirs

Diffusion

Les données provisoires sont envoyées sous forme de fichier Excel. Pour être ajouté à la liste de diffusion, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse info@agristat.ch. La publication « AGRISTAT - bulletin statistique mensuel » (www.agristat.ch | AGRISTAT – Cahier statistique mensuel) publie les données relatives aux abattages en Suisse de gros et petit bétail ainsi que de volaille sont publiées.

Les résultats annuels et les statistiques définitives sur le bétail de boucherie sont publiés au chapitre 3 « Production animale » de la publication « Statistiques et évaluations ».

Base légale

[Loi sur la statistique fédérale \(LSF\) RS 431.01](#)

[Ordonnance sur la statistique fédérale \(RS 431.011\)](#)

[Programme statistique pluriannuel de la Confédération](#)

Organisation

Agristat

Laurstrasse 10

5200 Brugg

info@agristat.ch

www.agristat.ch